

Journée du 23 mars

GROUPES DE TRAVAIL

Réunion de la Commission Prix à la Préfecture à 14h30

Relevé de conclusions

Proposition de discussion du COSPAR

Base de travail : 300 articles de consommation courante, principalement d'alimentation générale. Concertation avec l'ensemble des acteurs de la formation des prix pour atteindre 20% de baisse.

Date de référence pour l'application de la baisse des prix : 31 décembre 2008.

Solidarité dans la filière notamment envers les petits commerçants.

Identification des produits en baisse en magasin par un visuel adapté.

Suivi de l'évolution des prix.

Etude sur la formation des prix et sur la concurrence.

Réponse de la distribution

Base évolutive de 150 produits à enrichir en fonction des discussions techniques.

La concertation élargie à l'ensemble des acteurs de la formation des prix ne relève pas du champ de compétence de la distribution, mais elle n'y est pas opposée.

Solidarité avec les petits commerçants déjà engagée.

Identification des produits en baisse, suivi de l'évolution des prix, études sur la formation des prix et sur la concurrence : favorable.

Date de référence : réponse à ce stade prématurée, à préciser produit par produit.

Producteurs locaux : demande d'une clause de sauvegarde en fonction des aléas économiques dont la formulation reste à définir.

Réponse du COSPAR

Demande de rester à 300 articles avec un objectif de 150 produits au 1^{er} avril.

Concertation élargie : sous l'autorité du Préfet, notamment sur la question de l'octroi de mer.

Date de référence : à rediscuter mais trouver une formule qui permette de stabiliser les prix dans l'attente de la baisse effective des prix.

Proposition du Préfet

200 produits

Distribution

200 produits avec prise en compte de produits de substitution en fonction des distributeurs.

COSPAR

Liste évolutive de 200 produits

Conclusion de la discussion

Liste évolutive de 200 produits sur la base des acquis de la discussion de ce jour.

Prochaine réunion de la Commission à la Préfecture : jeudi 26 à 14h.

RÉUNION DU COSPAR : 16H30

Adoption du principe de mise en place d'un GT COSPAR sur les questions de Santé. Des représentants de différentes organisations du COSPAR se sont portés candidats pour participer à ce groupe de travail : ils se réuniront **mercredi 25 à 15h à la CFDT**. Pour plus de précision contacter Marie LAFITTE, Secrétaire Générale du Syndicat Santé-Sociaux de la CFDT : son adresse électronique : lafittema@yahoo.fr

L'objectif de ce groupe de travail est de demander au Préfet la mise en place RAPIDE d'une Commission « Santé », dans le cadre de la plateforme revendicative du COSPAR.

PROTOCOLE D'ACCORD DE LA PRÉFECTURE

Ivan estime qu'il faut déboucher rapidement sur la finalisation d'un accord global incluant les questions de salaires, de minima sociaux, de prix.

Après échanges sur la question, le COSPAR décide de se réunir de nouveau mercredi 25 à 14h30 pour réunion de finalisation qui pourrait déboucher sur une proposition de réunion à la Préfecture d'ici la fin de la semaine.

Gilles Leperlier : quelques infos sur les bourses étudiantes ; nous les transmettra. Pour le moment pas d'avancée sur la revendication d'augmentation de 200 € de ces bourses.

Erick Fontaine remet aux membres du COSPAR, un document sur les minima sociaux et en fait l'explication. Une demande d'une troisième réunion de la « commission minima sociaux » à la Préfecture est faite pour le 25 mars à 9 h.

Rencontre du COSPAR avec les « militants » des organisations qui composent le COSPAR.

Ivan fait état d'une demande forte des militants de rencontrer les responsables du COSPAR afin d'échanger sur l'évolution des négociations, les positions du COSPAR face aux autres acteurs (Préfet, patronat, distribution, collectivités ...). Certains de ces militants se disent « coupés » de ce qui se passe « au-dessus d'eux ».

Après discussion, les membres du COSPAR décident d'organiser une réunion d'information **jeudi 26 mars à 18h l'Université du Chaudron**. Gilles et Juan vont rechercher un amphi et nous tiendront au courant.

Les organisations du COSPAR intéressés pour leurs propres militants par cette réunion ont la charge de faire passer l'info.

INFO COMMUNIQUÉE PAR FABRICE TANDRAYEN

L'ARPA prévoit d'organiser une grosse manifestation devant la Préfecture d'ici une quinzaine de jours. Affaire à suivre ...

STRUCTURATION DE LA COMMUNICATION DU COSPAR

Afin de mieux structurer et améliorer la communication du COSPAR vis à vis de l'opinion publique, un GROUPE COMMUNICATION EST MIS EN PLACE. Il est composé de :

- Jean-Louis BELHOTE
- Erick FONTAINE
- Eric SORET
- Patrick FARY

Il se réunira mardi 24 mars à 13h à la CFDT.

ACTION SYNDICALE

Paul Junot informe le COSPAR qu'une **grève illimitée** vient d'être déclarée et sera effective dès mardi 24 mars à 8h à la **BNPI PARIBAS**. Les camarades du COSPAR sont appelés à apporter leur soutien. Un point presse aura lieu sur place à 11h.

PROCHAINE RÉUNION DU COSPAR MERCREDI 25 MARS À 14H30
